



## Torah écrite (pentateuque) - Deutéronome

### Chapitre 13

- 13,1 "Tout ce que je vous prescris, observez-le exactement, sans y rien ajouter, sans en retrancher rien.
- 13,2 S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un visionnaire, t'offrant pour caution un signe ou un miracle;
- 13,3 quand même s'accomplirait le signe ou le miracle qu'il t'a annoncé, en disant: "Suivons des dieux étrangers (que tu ne connais pas) et adorons-les",
- 13,4 tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce visionnaire! Car l'Éternel, votre Dieu, vous met à l'épreuve, pour constater si vous l'aimez réellement de tout votre cœur et de toute votre âme.
- 13,5 C'est l'Éternel, votre Dieu, qu'il faut suivre, c'est lui que vous devez craindre; vous n'observerez que ses préceptes, n'obéirez qu'à sa voix; à lui votre culte, à lui votre attachement!
- 13,6 Pour ce prophète ou ce visionnaire, il sera mis à mort, parce qu'il a prêché la révolte contre l'Éternel, votre Dieu, qui vous a tirés du pays d'Egypte et rachetés de la maison de servitude, voulant ainsi t'écartier de la voie que l'Éternel, ton Dieu, t'a ordonné de suivre; et tu extirperas le mal du milieu de toi.
- 13,7 Si ton frère, l'enfant de ta mère, si ton fils ou ta fille, ta compagne ou l'ami de ton cœur vient secrètement te séduire, en disant: "Allons servir des dieux étrangers," que toi ni tes pères n'avez jamais connus,
- 13,8 tels que les dieux des peuples qui sont autour de vous, dans ton voisinage ou loin de toi, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre,
- 13,9 toi, n'y accède pas, ne l'écoute point: bien plus, ferme ton œil à la pitié, ne l'épargne pas ni ne dissimule son crime,
- 13,10 au contraire, tu devras le faire périr! Ta main le frappera la première pour qu'il meure, et la main de tout le peuple ensuite.
- 13,11 C'est à coups de pierres que tu le feras mourir, parce qu'il a tenté de t'éloigner de l'Éternel, ton Dieu, qui t'a délivré du pays d'Egypte, de la maison d'esclavage,
- 13,12 et afin que tout Israël l'apprenne et tremble, et que nul ne commette plus un tel méfait au milieu de vous.
- 13,13 Si tu entends dire, à l'égard de l'une des villes que l'Éternel, ton Dieu, te donnera pour y habiter,
- 13,14 que des hommes pervers, nés dans ton sein, ont égaré les habitants de cette ville, en disant: "Allons, servons des dieux étrangers," que vous ne connaissez point,
- 13,15 tu feras une enquête, tu examineras, tu t'informeras avec soin; et si le fait est avéré, constant, si cette abomination a été commise au milieu de toi,
- 13,16 tu passeras au fil de l'épée les habitants de cette ville, tu la voueras, avec tout ce qu'elle renferme, jusqu'au bétail, au tranchant du glaive;
- 13,17 tu en réuniras toutes les richesses au centre de la place, et tu livreras au feu la ville et tous ses biens, sans réserve, en l'honneur de l'Éternel, ton Dieu. Elle restera une ruine éternelle, elle ne sera plus rebâtie.
- 13,18 Que rien de la cité maudite ne s'attache à ta main, afin que l'Éternel apaise sa colère, qu'il te prenne en pitié et te dédommage en te multipliant, comme il l'a juré à tes pères,
- 13,19 si tu écoutes la voix de l'Éternel, ton Dieu, en observant tous ses commandements que je te signifie en ce jour, en faisant ce qui est juste aux yeux de l'Éternel, ton Dieu.

### Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)